

Recension par le professeur Mostefa Maouene, en droit privé et sciences criminelles, du livre de Tony Ferri, *La criminologie ou la nouvelle science pénitentiaire. Théorie et pratique de la criminologie appliquée*, Éditions Fyp, 2020.

Objet de nombreuses études incessantes, la criminologie est devenue une matière instable et foisonnante au point que les professionnels du droit, de la justice pénale et de la probation rencontrent parfois quelques difficultés à maîtriser ses contours.

Appliquée particulièrement aux théories de la déviance et de la délinquance comme une donnée essentielle à toute société moderne et démocratique, cette affirmation se vérifie de nos jours, et nous conduit le plus souvent à nous demander ce qu'il reste de la sanction pénale dans l'univers des sciences pénitentiaires, après l'émergence de nouvelles mesures pénales. Dans quelles conditions aujourd'hui les acteurs du champ pénal devront-ils exercer leurs missions pour assurer une meilleure protection de nos sociétés, et faire face à l'évolution de la délinquance sous toutes ces formes, en adoptant des réponses pénales plus adaptées à la déviance ?

Sans doute, ces interrogations méritent d'être posées singulièrement en criminologie et aux sciences pénitentiaires, ne serait-ce que devant le constat d'une interdisciplinarité entre les diverses notions de sanctions pénales et leurs pratiques, souvent mal définies, et de la périlleuse mission de rechercher leurs effets pervers aux diverses situations criminologiques.

Ici, le grand mérite revient particulièrement au philosophe Tony Ferri qui nous livre, dans une logique scientifique appliquée à la criminologie, son excellent ouvrage dont il a assuré la rédaction scientifique, intitulé " La criminologie ou la science pénitentiaire - théorie et pratique de la criminologie appliquée".

Cet ouvrage, conçu avec une certaine rigueur intellectuelle, présente une véritable recherche pluridisciplinaire et approfondie, un véritable travail d'exploration, de recherche et d'analyse, porteur d'éclairages originaux, dans ses différents aspects, en adoptant une vue d'ensemble sur les enjeux de la cette délicate thématique de la sanction pénale, en pleine mutation dans la littérature juridique et pénale, en général, et dans le monde de la pratique pénitentiaire en particulier.

Sur ce thème important, il faut alors beaucoup de courage, d'audace et de savoir-faire pour se lancer dans un travail très fourni, aussi complet et riche en références, pour rassembler et croiser les points

de vue et analyses de nombreux auteurs, praticiens et spécialistes du monde carcéral et du droit pénal appliqué à la probation.

Des développements particulièrement nourris par les réflexions de l'auteur sont alors consacrés à cette analyse de manière exhaustive et qualitative, aussi précise que minutieuse, en se basant sur l'état des lieux de ces disciplines très imbriquées, et de l'apport de l'expérience française en la matière.

Aussi, l'ensemble des analyses intervenues dans cet excellent ouvrage, de même que les évolutions notionnelles, institutionnelles et sociales des théories du crime appliquées à la criminologie et à la science pénitentiaire et leurs implications dans les politiques publiques de la justice pénale sont exposées de manière évolutive et clairement structurée.

Monsieur Tony Ferri, en tant que praticien du milieu carcéral, analyse en profondeur les fonctions de la criminologie, comme étant une discipline essentielle pour la compréhension du crime et du criminel, afin de mieux appréhender la pratique criminologique et pénitentiaire et ses réponses pénales, telles que celles-ci se pratiquent aujourd'hui face à l'évolution de la délinquance.

Il tend à nous proposer une nouvelle vision, au regard des mesures pénales, et à modifier les perceptions que l'on se fait traditionnellement des missions et du rôle des services d'insertion et de probation des délinquants, et de leurs prises en charge.

Partant de l'évolution du statut juridique, pénitentiaire et social du délinquant, l'auteur parvient à disséquer avec une certaine habileté, le rapport de force existant entre les mesures d'accompagnement et les pouvoirs pénitentiaires, dont l'activité est devenue aujourd'hui la clé de voûte, sinon le moyen de contrôle et de suivi de la situation personnelle du délinquant pour son amendement et sa réinsertion sociale.

Dans son introduction, l'auteur nous retrace, avec une certaine aisance, le cheminement historique de la criminologie, à travers son croisement pluridisciplinaire et le développement de ses théories, en citant au passage le rôle des grands auteurs dans la compréhension de ces notions, tels que Lombroso, Beccaria, Ferri, Foucault, Ancel, Pinatel...

En nous guidant vers un univers souvent hostile du crime, il constate l'augmentation du volume de la délinquance avec ses différents symptômes enregistrés ces dernières années. Loin des clichés traditionnels, mais guidé par un souci de clarté et d'exhaustivité, combinant vision historique et

rapprochée à la pratique, en se basant essentiellement sur sa propre expérience, l'ouvrage rédigé par Tony Ferri s'adresse particulièrement aux praticiens du droit et de la justice, aux chercheurs et à tous les universitaires s'intéressant à la criminologie et à la science pénitentiaire.

Il est, pour les étudiants, un outil de référence synthétique, complet et facile d'accès dans une matière complexe. Encore, faut-il le souligner, le hasard du calendrier fait que ces contributions, portant sur un thème en pleine mutation, interviennent au moment où une réforme du droit des mineurs est annoncée en France depuis plusieurs années.

D'emblée, dans sa préface, le Doyen Jean Pradel nous retrace les fondements historiques et juridiques de ces deux disciplines, et leur place dans les sciences criminelles. Ce qui a amené par la suite à démontrer leur complexité et parfois leur imbrication, tant sur le plan du fond que sur la méthodologie et de l'apport de l'une à l'autre.

Sous l'impulsion de la pratique pénitentiaire et des mesures appliquées par le juge, menant vers la consécration du principe de l'individualisation de la peine, le préfacier s'interroge légitimement sur les insuffisances des moyens mis pour le traitement et l'accompagnement des délinquants dans la société et leur amendement, à travers les nouvelles politiques des pouvoirs publics, en s'exprimant sur l'intérêt porté à la réinsertion sociale du criminel.

Sur le fond de l'analyse, dans la partie consacrée "aux approches des notions de crime, de criminalité et de criminologie", Tony Ferri évoque l'importance de la distinction entre les différents statuts et concepts de ces matières, à travers les définitions adoptées par les grandes écoles du XIX^e siècle.

D'après les réflexions de l'auteur, les différentes théories en cause, dévolues à cette tâche selon l'histoire du statut juridique et social du délinquant, ont conduit à mieux appréhender les réflexions et les débats passionnés sur l'évolution même du crime et du criminel, depuis ce siècle, en bouleversant les principes de ces matières, et par conséquent des approches doctrinales sont apparues pour nous proposer de nouveaux dispositifs de prise en charge des délinquants.

Loin d'une théorie purement empirique, Tony Ferri intervient sur le rôle de l'observation sociologique et de l'analyse du comportement du criminel au quotidien, en s'interrogeant sur les missions de la justice et les particularités de son fonctionnement dans la protection de nos sociétés contemporaines. Pour mieux étayer ses développements, l'auteur se fonde sur des argumentaires logique, historique et

philosophique des grands auteurs ayant contribué à définir, à délimiter et à évaluer les éléments fonctionnels du crime et du criminel.

Dans la seconde partie réservée à "l'apport des connaissances théoriques à la criminologie", Tony Ferri évoque les déclinaisons de la criminologie d'aujourd'hui, dont cette particularité est remise en question par cette doctrine. La rationalisation des services publics limite les moyens à la disposition du juge, la volonté politique d'une répression accrue des faits commis par l'infracteur va à l'encontre d'une analyse en profondeur des situations où le délinquant se révèle souvent victime.

De telle sorte que la rapidité de la réponse et de la recherche de l'efficacité de la peine à court terme s'opposent au suivi individualisé et adapté au délinquant sur le long terme. L'approche théorique et scientifique du comportement du délinquant devrait, selon l'auteur, prendre en compte les paradigmes établis au préalable, afin de mieux prévenir la délinquance

Car, pour l'auteur, l'idée des politiques pénales actuelles à l'égard du délinquant consiste dans l'application de nombreux instruments et mesures créés dans le but de renforcer la protection de la société et la lutte contre la récidive. Leur importance pratique réside dans la nécessité de parvenir à un accompagnement toujours meilleur du délinquant, en s'appuyant sur une analyse en profondeur du régime particulier de probation.

Mais, dans la partie réservée "aux pratiques fondamentales de la science pénitentiaire", Tony Ferri invoque les réponses et les différentes solutions de prise en charge et de suivi du délinquant, à travers la restauration et le maintien du lien social du délinquant avec la société, en impliquant l'auteur de faits délictueux dans le tissu social, plutôt qu'à le sanctionner pénalement pour ses agissements infractionnels.

En ce sens, il marque une rupture par l'introduction d'une nouvelle approche restaurative dans le traitement de la délinquance qui participe, selon l'auteur, à une méthode de responsabilisation sociale, puisqu'il s'agit de permettre au délinquant de développer le sens de la responsabilité qui lui est propre, en dépassant la culpabilité et en conférant du sens et de la valeur à son rapport à la société et à la loi.

Durant cette période de mutation, l'auteur à travers ses expériences, porte un regard critique sur les modes d'accompagnement et les mesures pénales, qui ont engendré des insuffisances, à l'égard de nombreux délinquants.

C'est dans cette perspective que Tony Ferri nous apporte dans la conclusion de son ouvrage quelques pistes de réflexion très singulières, notamment en ce qui concerne l'apport de la surveillance électronique dans la prévention de la délinquance. Il nous propose un nouveau mode de gouvernance dans la gestion des politiques pénitentiaires, à l'heure de la crise sanitaire de la Covid-19, à partir de nouvelles procédures exceptionnelles adoptées par les pouvoirs publics dans le traitement des délinquants, en matière d'exécution des peines. Il s'agit fondamentalement des sorties de détention anticipées pour favoriser la libération des détenus en fin de peine.

Afin de mieux étayer ses réflexions, le Postfacier Jean Motte dit Falisse, invoque les enjeux humanistes du travail accompli par Tony Ferri pour la compréhension scientifique et pratique de la criminologie et de la science pénitentiaire et leur distinction, à l'égard du crime et du criminel, selon les modèles épistémologiques et pluridisciplinaires des auteurs traitant des théories de la déviance...